



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique fiscale

Question écrite n° 80815

Texte de la question

Le Conseil d'analyse économique a publié le 18 octobre dernier un rapport intitulé « Croissance équitable et Concurrence » dans lequel les auteurs ont calculé le taux global des impôts en France, lequel serait de 12 % hors cotisations sociales. M. François Vannson demande à M. le ministre délégué au budget et à la réforme de l'État de bien vouloir lui indiquer sur quels éléments et selon quelle méthodologie ont procédé les auteurs pour atteindre cette conclusion.

Données clés

Auteur : [M. François Vannson](#)

Circonscription : Vosges (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 80815

Rubrique : Impôts et taxes

Ministère interrogé : budget et réforme de l'Etat

Ministère attributaire : budget, comptes publics et fonction publique

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 décembre 2005, page 11415